

CHARTRE QUALITE



C&C Partages Services s'appuie sur deux valeurs fortes, chères à l'esprit des fondateurs de la marque : la notion de Partage et le sens du professionnalisme. Si l'objectif de notre enseigne est d'assurer aux clients qui nous font confiance, une prestation de qualité rigoureusement conforme à leurs besoins, il était indispensable pour C&C Partages Services de travailler main dans la main avec l'ensemble des acteurs du domicile.

Le partage d'expériences et de bonnes pratiques est omniprésent :



AIDE À
L'AUTONOMIE

- o entre vous-même et votre intervenant(e)
- o entre votre intervenant(e) et le personnel de l'agence
- o entre le personnel et votre entourage
- o entre le personnel et les professionnels qui vous entourent

C'est de cette volonté de partager que notre enseigne tire son savoir-faire et que nous pouvons respecter notre engagement d'excellence.

À CE TITRE NOUS NOUS ENGAGEONS À :



AIDE
MÉNAGÈRE

- o Offrir un accueil de qualité : proximité, disponibilité, écoute et confiance.
- o Communiquer de façon transparente sur notre offre de service et nos prix
- o Évaluer à domicile les besoins de la personne aidée
- o Orienter la personne aidée vers les services les plus adaptés à ses besoins
- o Informer la personne aidée sur les dispositifs locaux de prise en charge de la dépendance
- o Proposer un plan d'intervention personnalisé en adéquation avec le projet de vie de la personne aidée et les préconisations des partenaires médico-sociaux
- o Positionner la personne aidée et son entourage au cœur de la prise en charge
- o Mettre en place des prestations rapidement pour faire face aux situations d'urgence
- o Collaborer avec les acteurs locaux du maintien à domicile, du handicap et de la dépendance
- o Recruter des professionnels de l'aide à domicile formés et expérimentés possédant de fortes qualités humaines et relationnelles
- o Encadrer, soutenir et former le personnel
- o Respecter les engagements contractuels : fréquence, horaires, tâches à accomplir
- o Pouvoir au remplacement du personnel absent afin d'assurer la continuité des prestations y compris les weekends et jours fériés
- o Respecter le cadre de vie, l'intimité, les choix de vie de la personne aidée
- o Vérifier et adapter les prestations à l'évolution des besoins de la personne aidée
- o Veiller à la satisfaction permanente de nos clients
- o Conduire une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos services



GARDE
D'ENFANTS



ACCOMPAGNEMENT
VEHICULE



TÉLÉ-
ASSISTANCE